



FEDERATION FRANCAISE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DU MINISTERE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958 – N° d'inscription à la Préfecture de Police 16270
N° d'agrément 11710

Président :

André CAILLET
47, rue Jean Jaurès
70000 VESOUL
☎ 03-84-75-45-28
06-87-03-20-13

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAONE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FAIR PLAY MARDI 26 MARS 2002

Présents : M.M. CARRERE HERVE Directeur Départemental de Jeunesse et Sports
AYALA Jean Claude Président du C.D.O.S.
LARRIERE Fernand Président du C.D. des Médailleurs de Jeunesse et Sports
BRENET Raymond Président de l'O.M.S. de Vesoul
CAILLET André Président de la commission
CUNY Charly Président du District de Foot
DAL ZOTTO Yann D.D.J.S.
HENNARD Patrick Président du Tennis
LAVAL Christian Président de l'O.M.S. d'Héricourt
MONNEY Max Président du C.D. Judo
PARIETTI Robert Trésorier C.D. des Médailleurs de Jeunesse et Sports
POPULUS Jean Président du C.D. Hand
SALVATI David G.A.H.S.

Excusés : M. JEAN Olivier Président OMS de Gray

1 – Accueil par le Président qui remercie Monsieur Hervé Carrère, de sa présence.

2 – Bilan de la commission : Le bilan d'activité 2001 de la commission, très détaillé ne soulève pas d'observations particulières. (voir feuille)

3- Réflexions sur les prix départementaux :

A) Pour 2002, la commission décide de prendre en compte : le geste Fair Play , l'esprit sportif et la Promotion de l'esprit sportif, comme convenu lors de notre première réunion du 21 novembre 2000. Deux challenges seront donc distribués cette année.

B) Au regard des Prix nationaux du Fair Play de 1987 à 2001, nous nous apercevons que 13 lauréats ont été récompensés sur la Franche Comté et aucun de la Haute Saône. André Caillet propose de faire parvenir au national, la candidature de Jean Belin, dossier vu à notre dernière commission, mais non retenu, car nous ne prenions que les gestes Fair play.

C) Appellation des Prix Départementaux du Fair-Play : Il est proposé de donner le nom d'un sportif, d'un dirigeant ou d'un bénévole décédé du département de la Haute-Saône à chaque prix attribué. Quelques noms : Pascal Ottmann, Jules Rimet, Gérard Rousset, Orus, David Perceval. Les membres de la commission sont invités à proposer des noms pour la prochaine réunion.

4 – Actions du Fair Play en faveur des jeunes :

Travail de réflexion, à partir de quelques idées et actions possibles proposés à la commission. Il est suggéré de se rapprocher de l'USEP et de l'UNSS avec des discussions autour de thèmes du style : le respect des arbitres.

Monsieur Carrère propose d'associer à ces réflexions les membres du CDJ (Comité départemental de la jeunesse) (jeunes de 16 à 26 ans).

5 – Présentation du nouveau dépliant et affiche

A ce nouveau dépliant et à l'affiche s'ajoute le logo du Conseil général, partenaire financier de l'opération et organisateur de la remise des Prix Départementaux du Fair-Play. Sur l'affiche apparaît la mention : " Avec le district de football de la Haute-Saône ". Nous avons dû retenir les dates des 20-21 avril pour programmer le week-end Fair-Play, la poste tirait nos 12000 dépliantes et 500 affiches que dans cette condition. Sur le plan national et régional elle ne sponsorise plus que le foot. La Ligue de foot place son Fair-Play à ces dates, nous faisons de même.

6 – Mise en place du week-end fair-Play

Des dépliantes et affiches ont été distribués dans différents lieux, avec courrier co-signé par Jean Claude Ayala, Président du CDOS, pour les C.D., et Charly Cuny, Président du District de Foot pour les clubs de foot. Par ailleurs, André Caillet, fait parvenir un courrier aux élus des communes possédant des installations sportives.

- ➔ A Jeunesse et Sports par les personnels dans leurs différentes réunions
- ➔ Au C.D. lors de la réunion d'information du F.N.D.S. à l'UIT de Vaivre
- ➔ A l'A.G. des Médailleurs de Jeunesse et Sports le 16 mars à St Sauveur
- ➔ Au district de foot qui distribue sur ses 105 clubs. Affiche et dépliantes paraîtront dans leur journal : Le Foot

Chaque fois que nous avons connaissance d'une manifestation sportive, en général par la presse, nous faisons partir un courrier aux organisateurs pour demander un partenariat Fair-Play. : Parler du fair-Play et remettre un trophée offert par nos soins au sportif ou à l'équipe le plus Fair-Play.

7 – Communication

Un courrier va partir au niveau des différents médias, écrits et parlés, pour leur demander d'annoncer le week-end Fair-Play et l'utilisation du dépliant.

Monsieur Carrère propose l'utilisation des sites internet en créant des liens avec la thématique Fair-Play : à étudier. Il nous signale également le dépliant réalisé par ses services sur la violence. Ce dépliant sera à la disposition des organisateurs de manifestations, une fiche de signalement jointe, servira à faire remonter les gestes d'incivilités ou les différents actes de violences.

8 – Travail restant à effectuer :

- ➔ Rechercher les manifestations des 20 et 21 avril par les offices de tourisme
- ➔ Expédier des dépliantes à un maximum d'associations sportives

Pour le secrétariat
André Caillet